

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT DE L'AUDE**

**COMMUNE DE MOUSSAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**SEANCE DU 8 JUILLET 2014 n°30/2014**

**DATE DE CONVOCATION : 4 juillet 2014**

**OBJET DE LA DELIBERATION :**  
**SOLLICITATION DE SUBVENTION SUR LES CREDITS PARLEMENTAIRES POUR L'AMENAGEMENT D'UN**  
**EQUIPEMENT MULTISPORTS DE TYPE MINI-STADE**

**L'an deux mille quatorze et le huit juillet à 18h15, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Claude CODORNIU, Maire.**

**15 membres présents :** Claude CODORNIU, Christine CHORIN MONIE, François CHATELARD, Marie-France MONTOSSON, Pierre VERA, Jacqueline GLEIZES, Elie PUIG, Martine ROUBY, Cédric LIGNON, Carole SARDA, Bénédicte FOURCAULT, Virginie GALLAND, OLIVE Henri, Christiane SALSEGNAC, Jean-Paul SCHEMBRI.

**4 procurations :** Sébastien GARCIA à Christine CHORIN MONIE, Jean-Luc MOREL à François CHATELARD, Simon WEICKMANN à Elie PUIG, Pascale MARIOT à Christiane SALSEGNAC.

**Secrétaire de séance :** Carole SARDA assistée de Bénédicte FOURCAULT.

Nombre de conseillers en exercice :	19	Pour :	19
Présents ou représentés :	19	Abstention :	0
Votants :	19	Contre :	0

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la Commune possède une réserve foncière de plus de 8 000 m<sup>2</sup> en contiguïté de l'Ecole Maternelle utilisée en partie comme parkings et aire de retournement possible pour les véhicules. Il propose de l'utiliser pour la réalisation d'un équipement multisports de type Mini-stade.

En effet, ce lieu est à proximité immédiate du centre du village et pourrait offrir à des adolescents un espace collectif où ils pourraient y avoir des « activités » qui les aide à développer un esprit de groupe pour mieux se « sociabiliser », prendre confiance en soi dans le respect de l'autre.

Afin de nous aider à parfaire cet équipement, Monsieur le Maire explique qu'il serait bon de solliciter une subvention auprès de Madame la Députée, au titre de l'enveloppe parlementaire dont elle peut disposer, de manière à en minimiser le coût pour la Commune qui est estimé à 77 650 € HT.

**Le Conseil Municipal**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, SOLLICITE à l'unanimité l'aide financière la plus élevée possible auprès de Madame la Députée pour la réalisation d'un équipement multisports de type Mini-stade dont le montant est estimé à la somme de 77 650 € HT.

Délibération certifiée exécutoire  
Compte tenu de sa réception en Sous-Préfecture  
de Narbonne, le 6/8/14  
et de sa publication le 11/8/14

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE  
DE NARBONNE LE :

- 6 AOUT 2014

Le Maire,



Claude CODORNIU